Crèche Babillages
Association

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2015

Auteuil Audit
6 rue Georges Ville
75116 PARIS
Commissaire aux comptes
Compagnie régionale de Paris

Crèche Babillages
Association

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2015

Auteuil Audit
6 rue Georges Ville
75116 PARIS
Commissaire aux comptes
Compagnie régionale de Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2015

Association Crèche Babillages
10, impasse Delepine
75011 Paris

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

– le contrôle des comptes annuels de l'association Crèche Babillages tels qu'ils sont joints au présent rapport;
– la justification de nos appréciations ;
– les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Président et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 30 mai 2016

Auteuil Audit
Le commissaire aux comptes

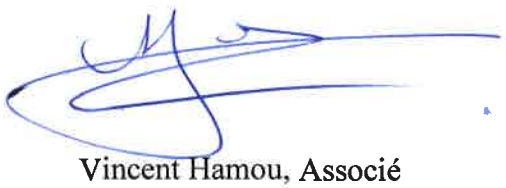

Vincent Hamou, Associé

Crèche Babillages

10, impasse Delepine
75011 Paris

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2015 au 31/12/2015

Sommaire

Attestation de Présentation 1
Bilan association 2
ACTIF 2
PASSIF 3
Compte de résultat association 4
Annexes 7
PREAMBULE 7
EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 7
PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES 7
Type 8
Durée 8
Constructions 8
de 10 à 40 ans 8
Agencements, aménagements, installations 8
05 ans 8
Matériel de bureau et informatique 8
de 03 à 05 ans 8
Mobilier 8
de 04 à 10 ans 8
NOTES SUR LE BILAN ACTIF 9
NOTES SUR LE BILAN PASSIF 10
AUTRES INFORMATIONS 11
Bilan association détaillé 12
ACTIF 12
PASSIF 13
Compte de résultat association détaillé 14

Attestation de Présentation

ATTESTATION
d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise Crèche Babillages pour l'exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 15 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	121 309,56	Euros
chiffre d'affaires	64 779,53	Euros
résultat net comptable	-12 203,62	Euros

Fait à Paris
Le 27/05/2016

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet Méthode Conseil Audit

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	146 368	128 050	18 317	9 831	8 486
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts	-150		-150		- 150
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	**146 218**	**128 050**	**18 167**	**9 831**	**8 336**
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés	3 603	353	3 250		3 250
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	794		794		794
. Personnel	872		872	911	- 39
. Organismes sociaux	18 940		18 940	48 189	- 29 249
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	2 410		2 410	1 240	1 170
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	76 876		76 876	68 820	8 056
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	**103 495**	**353**	**103 142**	**119 160**	**- 16 018**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	**249 713**	**128 404**	**121 310**	**128 991**	**- 7 681**

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	12 857	12 857	
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves	13 011		13 011
. Report à nouveau	40 786	61 151	- 20 365
. Résultat de l'exercice	-12 204	3 063	- 15 267
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	**54 451**	**77 071**	**- 22 620**
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (II)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement	10 417		10 417
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)	**10 417**		**10 417**
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées	7 050	6 400	650
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	205	205	
Fournisseurs et comptes rattachés	8 676	7 456	1 220
Autres	40 511	37 859	2 652
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	**56 442**	**51 920**	**4 522**
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	**121 310**	**128 991**	**- 7 681**
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	64 780		64 780	47 119	17 661	37,48
Montants nets produits d'expl.	**64 780**		**64 780**	**47 119**	**17 661**	**37,48**
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			184 346	206 745	- 22 399	-10,83
Cotisations			850	825	25	3,03
(+) Report des ressources non utiliées des exercices antérieurs						
Autres produits			6	2	4	200,00
Reprise de provisions			788		788	N/S
Transfert de charges			2 508	4 140	- 1 632	-39,42
Sous-total des autres produits d'exploitation			**188 498**	**211 711**	**- 23 213**	**-10,96**
Total des produits d'exploitation (I)			**253 277**	**258 831**	**- 5 554**	**-2,15**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			588	627	- 39	-6,22
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			**588**	**627**	**- 39**	**-6,22**
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			1 309		1 309	N/S
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)			**1 309**		**1 309**	**N/S**
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			**255 174**	**259 458**	**- 4 284**	**-1,65**
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			**-12 204**		**- 12 204**	**N/S**
TOTAL GENERAL			**267 377**	**259 458**	**7 919**	**3,05**

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	32 359	27 567	4 792	17,38
Services extérieurs	3 491	6 021	- 2 530	-42,02
Autres services extérieurs	14 937	13 271	1 666	12,55
Impôts, taxes et versements assimilés	3 198	3 717	- 519	-13,96
Salaires et traitements	153 316	146 724	6 592	4,49
Charges sociales	48 282	49 078	- 796	-1,62
Autres charges de personnels	5 859	3 975	1 884	47,40
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	5 921	3 823	2 098	54,88
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations		1 141	- 1 141	-100
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	15	1 078	- 1 063	-98,61
Total des charges d'exploitation (I)	**267 377**	**256 395**	**10 982**	**4,28**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)				
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	**267 377**	**256 395**	**10 982**	**4,28**
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		**3 063**	**- 3 063**	**-100**
TOTAL GENERAL	**267 377**	**259 458**	**7 919**	**3,05**

Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat	21 314	21 353	- 39	-0,18
. Prestations en nature	24 000	24 000		0,00
. Dons en nature				
Total	**45 314**	**45 353**	**- 39**	**-0,09**
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				

	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	Variation	%
. Personnel bénévole				
Total				

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2015 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2014 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 121 309,56 E.

Le résultat net comptable est un déficit de 12 203,62 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 27/05/2016 par les dirigeants.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Constructions	**de 10 à 40 ans**
Agencements, aménagements, installations	**05 ans**
Matériel de bureau et informatique	**de 03 à 05 ans**
Mobilier	**de 04 à 10 ans**

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	131 961	14 407		146 368
Immobilisations financières		-150		-150
TOTAL	**131 961**	**14 257**		**146 218**

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles **TOTAL II**				
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	110 321	5 167		115 489
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	11 808	753		12 561
Emballage récupérables et divers				
TOTAL III	122 130	5 921		128 050
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**122 130**	**5 921**		**128 050**

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	-150	-150	
Autres créances			
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	3 603	3 603	
Autres créances	23 016	23 016	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	**26 469**	**26 469**	

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	18 940
TOTAL	18 940

Etat des provisions pour dépréciation des éléments de l'actif

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers	1 141		788	353
Comptes financiers				
TOTAL	**1 141**		**788**	**353**

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds associatifs

Postes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprises:				
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires	12 857			12 857
Apport sans droit de reprise				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par organisme (1)				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves:				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles		8 183		8 183
Réserves réglementées				
Autres réserves (2)		4 828		4 828
SOUS TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I)	**12 857**	**13 011**		**25 869**
Fonds associatifs avec droit de reprises:				
Apport avec droit de reprise				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés assortis d'une obligation ou d'une condition				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Résultat sous contrôle de tiers financeurs		10 417		10 417
Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables				

Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
SOUS TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (II)		**10 417**		**10 417**
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I+II)	**12 857**	**23 428**		**36 285**

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	8 676	8 676		
Dettes fiscales et sociales	40 303	40 303		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	413	413		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**56 442**	**56 442**		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	4 980
Dettes fiscales et sociales	20 258
Autres dettes	
TOTAL	**25 238**

AUTRES INFORMATIONS

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	1	
Non cadres	7	
TOTAL	**8**	**0**

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 3 400 euros.

Crèche Babillages
Association

RAPPORT SPECIALDU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2015

Auteuil Audit
6 rue Georges Ville
75116 PARIS
Commissaire aux comptes
Compagnie régionale de Paris

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nousvous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écouléà soumettre à l'approbation de l'organe délibéranten application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Paris, le 30 mai 2016

Auteuil Audit
Le commissaire aux comptes



Vincent Hamou, Associé